

Avis de santé publique

Un renard attaque des chiens à Rankin Inlet

26 septembre 2022 Rankin Inlet (Nunavut)

Le ministère de la Santé informe la population de Rankin Inlet qu'un renard a attaqué deux chiens domestiques le 23 septembre 2022. Le renard sera soumis à un test de dépistage de la rage. Les chiens demeurent en quarantaine et sont surveillés pour détecter les symptômes de la rage.

Étant donné que la rage est une maladie dangereuse, nous conseillons à toute la population d'être à l'affut de la présence de renards dans les environs.

En cas de morsure ou de griffure par un renard ou un chien, vous devez **immédiatement** vous rendre à votre centre de santé de même que signaler l'incident. Vous devez commencer un traitement rapidement après l'exposition, car une infection à la rage est presque toujours mortelle.

Il faut également être à l'affut de tout changement de comportement et de l'apparition de symptômes de la rage chez les animaux domestiques qui passent la majorité de leur temps attachés dehors.

Voici les principaux symptômes de la rage : comportement étrange, titubation, présence d'écume à la gueule, tendance à s'étouffer et émission de sons étranges. Si vous voyez un animal qui présente ces symptômes, évitez-le et signalez-le à votre bureau de l'hygiène du milieu ou au bureau des agents de conservation.

Si vous apercevez un renard ou un loup errant dans votre hameau, communiquez avec l'agente ou l'agent de conservation au 867 645-8084.

Relations avec les médias :

Chris Puglia
Gestionnaire des communications
Ministère de la Santé
867 975-5949
cpuglia@gov.nu.ca